

[aménagement du territoire](#)

70 hectares de l'Osari cédés au Conservatoire du littoral

La commune de Belgodère a cédé 70 ha en bord de mer à l'Osari au Conservatoire du Littoral.

Une manière d'écarter toutes les convoitises et de valoriser le site.

- France 3 Corse, Publié le 08/06/2015 | 12:04, mis à jour le 08/06/2015 | 15:39



© Photo France 3 Corse

La commune de Belgodère a réussi à racheter 70 hectares de terres les pieds dans l'eau sur le site de l'Osari à une multinationale pour les céder au Conservatoire du littoral pour une somme qui avoisinerait les 500 000€.

Ce site, joyaux du littoral de la côte ouest de la Corse avec sa plage paradisiaque, a attiré pendant plusieurs années les convoitises et commençait à être privatisé.

Le but de la commune, qui l'avait acheté il y a plusieurs années à peine au dessus du prix du terrain agricole, était de rendre le site à la population, aux agriculteurs et de maintenir les lieux au naturel.

1.5 M€ déjà investis par le Conservatoire

« Notre objectif est de protéger la plage des appétits immobiliers qui se sont fait sentir à une époque et surtout rendre le site à la population » explique le maire nationaliste de Belgodère Lionel Mortini.

Corse ViaStella

Le Conservatoire du littoral a déjà investi 1.5 Millions d'euros pour aménager le site. Plusieurs bâtiments ont été rasés, un seul est maintenu sur les lieux, il accueillera d'abord les secours et un musée, le reste sera démontable.

Mais le site aura toujours un coût pour la commune, il s'élève à 100 000 euros par an pour 2 agents d'entretien à temps plein, les secours et le balisage de la plage.

>> Voir le reportage en VIDEO



Plage de l'Osari Belgodère

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/2015/06/08/70-hectares-de-l-osari-cedes-au-conservatoire-du-littoral-742025.html>